

Dynamisez votre épargne

Bénéficiez des meilleurs taux du marché

Avec une rentabilité contractuelle tournant autour des 4,5%-5%, une fiscalité avantageuse ainsi qu'un marché de la résidence de services en pleine croissance, l'investissement dans les EHPAD est devenu incontournable.

[Simulez un placement](#)
[Comparateur >](#)

"Les demandes en Ehpads vont exploser d'ici à 2030"

Source : Lefigaro.fr

Qu'est-ce qu'un Ehpads ?

Il s'agit de maisons de retraite médicalisées, composées de chambres (individuelle ou, plus rarement, collectives) et d'espaces communs tels qu'un accueil, une salle de restaurant, un salon-bibliothèque... Le personnel des Ehpads est notamment composé d'aides-soignants et d'auxiliaires de vie. Quatre services au moins doivent y être proposés : l'accueil, la blanchisserie, le petit déjeuner et l'entretien.

Le taux d'occupation moyen en résidence EHPAD est de 93% car les infrastructures ne sont pas suffisamment nombreuses pour répondre à la demande grandissante



Pourquoi investir dans un EHPAD ?

- Une demande exponentielle.
- La population Européenne continue de vieillir sous le double effet de l'augmentation de l'espérance de vie et de l'avancée en âge de la génération du Papy Boom. - Une lisibilité exceptionnelle.
- A la différence d'autres marchés dont l'analyse repose sur des éléments conjoncturels, le secteur des EHPAD a pour sous jacents des données démographiques dont l'inversion est extrêmement longue.
- L'effet de surprise n'existe pas, puisque les effectifs de la population âgée sont connus cinquante ans à l'avance avec une précision très importante. Cela confère à ce secteur une lisibilité hors norme.
- Les exploitants d'EHPAD bénéficient d'une exonération d'impôt via la Banque Centrale Européenne de 0,5 à 1% de leurs exploitations.



Quelle est la demande en lits d'Ehpads ?

Il existe actuellement environ 7 500 Ehpads en France. Ces résidences médicalisées représentent 70 % de l'offre totale de structures pour personnes âgées selon la direction de la Recherche, des Études, de l'Évaluation et des Statistiques (DREES) qui dépend du ministère des Solidarités et de la Santé. D'après la DREES, entre 5 % et 13 % des personnes âgées de 60 ans ou plus, selon la mesure utilisée, sont en situation de perte d'autonomie en 2015 ; soit entre 700 000 et 1,9 million de personnes âgées en perte d'autonomie en France métropolitaine. La demande en structures pour personnes âgées est donc relativement forte et importante.



Les avantages de l'investissement EHPAD

Le gestionnaire de l'EHPAD s'occupe de TOUT. Les charges d'entretien et de travaux sont entièrement supportées par l'exploitant. En agissant ainsi, il s'évite toute discussion avec les investisseurs et a ainsi toute latitude sur l'entretien de son parc. En effet, il s'agit d'un secteur particulièrement encadré sur lequel le preneur ne peut se permettre de voir son outil de travail se dégrader. Par ce fait, l'épargnant n'a aucun frais à régler pour ce type de placement. Les montants de vos intérêts sont nets. Chaque 12 mois vous avez la possibilité de récupérer votre capital de départ sans frais ni pénalité ou de renouveler votre contrat et ainsi continuer à percevoir vos intérêts. Les intérêts vous seront versés mensuellement et dès le mois suivant la souscription.

Le saviez-vous ?

FAQ relatives

Des réponses aux questions fréquemment posées.

[Comparer les Ehpads](#)

[Qu'est-ce qu'un Ehpad ?](#)

[Quelle est l'offre d'Ehpads en France ?](#)

[Quelle est la demande en lits d'Ehpads ?](#)

[Pourquoi est-il intéressant d'investir dans un EHPAD en 2021 ?](#)

[À qui l'investissement en EHPAD s'adresse-t-il ?](#)

Ils en Parlent

BFM
BUSINESS

LE FIGARO

Capital

Challenge^s

Le Monde
Argent & Placements



Calculez vos perspectives de gains et performances

Effectuez une simulation en quelques clics et recevez une étude précise, gratuite, objective et sans engagement.

[Comparer les Ehpads](#)

* Liste non exhaustive des offres promotionnelles des Ehpads du marché. Les offres promotionnelles sont soumises à conditions de souscription, se référer aux sites des Ehpads pour plus d'informations.